

PV AG Dynamo Coop

633.502.545

09/06/2016 Centre Culturel Chiroux 20 à 22h

133 coopérateurs présents ou représentés (945 parts).

#### 1/ Retour en photos sur un an d'activités (Gérard Fourré)

26 juin 2015 : création coopérative,

18 septembre 2015 : obtention agrément CNC,

14 octobre 2015 : ouverture de l'appel public à épargne,

14 décembre 2015 : acquisition Ateliers Dony,

15 décembre 2015 : obtention label Financité Fair&Fin,

01 janvier 2016 : engagement coordinateur Marc Moura,

23 janvier 2016 : soirée concerts de Dynamo Coop à la caserne Fonck,

14 février 2016 : clôture appel à épargne,

mars 2016 : 1er chantier participatif aux Ateliers Dony avec la faculté d'architecture de l'Ulg,

24 avril 2016 : Brunch de remerciement aux coopérateurs,

24 mai 2016 : Dynamo Coop lauréat du prix de l'Economie Sociale (catégorie entreprise débutante wallonne),

mai 2016 : 2ème chantier participatif aux Ateliers Dony,

9 juin 2016 : 1ère Assemblée générale de Dynamo Coop.

#### 2/ Vie et évolution des projets Dony (Marc Moura) et Roture (JF Jaspers)

##### Dony :

A partir de 2017, le bâtiment devrait être exploité à 100%. Il disposera de 22 ateliers de 20 à 60m<sup>2</sup> sur 800m<sup>2</sup>, de 300m<sup>2</sup> dédié au stockage, d'une espace commun polyvalent de 250m<sup>2</sup> (avec cafétéria et sanitaires) et d'une cour de 300m<sup>2</sup>. Une bonne partie des futurs ateliers sont déjà réservés (80%).

Au niveau de l'usage des ateliers cela donne ceci : un plateau travail du bois avec 7 zones de travail privatives (250m<sup>2</sup>), un atelier céramique collectif (60m<sup>2</sup>), un atelier sérigraphie collectif (55m<sup>2</sup>), une cuisine professionnelle (60m<sup>2</sup>), un atelier vélo (30m<sup>2</sup>), deux ateliers textile (90m<sup>2</sup>)...

La construction des nouveaux ateliers a lieu actuellement jusqu'à la fin de l'année. Nous organisons régulièrement des chantiers participatifs et collectifs pour lesquels nous faisons appel aux coopérateurs.

Le Comptoir des ressources créatives est l'instigateur et le gestionnaire du lieu. Dynamo Coop n'exploite pas lui-même ses bâtiments. Le Comptoir rassemble les demandeurs d'ateliers qui relèvent du même type de pratique, en vue de mettre en place des ateliers collectifs plutôt qu'individuels. Ceci pour favoriser le partage d'outils, de compétences et générer ainsi de l'émulation et du renforcement entre pairs.

##### Roture :

L'exploitant actuel est le Live Club. Ils cèdent l'exploitation du lieu à la fin de l'année 2016. la gestion du lieu sera assumée par un ensemble de collectifs et de coopérateurs qui vont mettre en place une nouvelle structure juridique pour gérer le lieu.

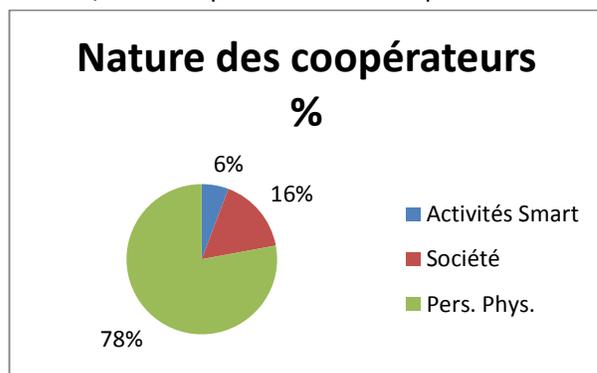
La dynamique de co-construction du modèle et du groupe porteur du projet est lancée. Enormément de coopérateurs s'impliquent dans cette dynamique actuellement.

*Nous retenons du débat avec les coopérateurs :*

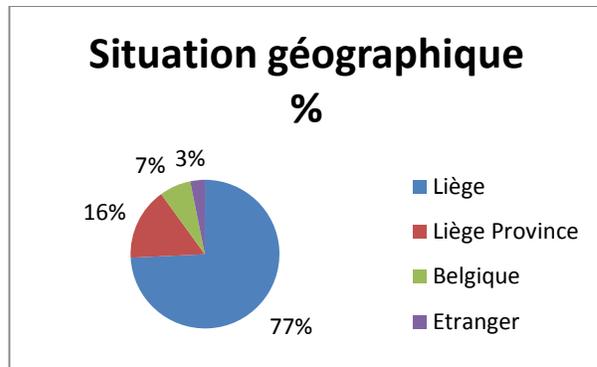
*Il est nécessaire que nous expliquions systématiquement que Dynamo Coop n'exploite pas lui-même ses bâtiments et que la reconduction de l'exploitation est conditionnée par le respect d'une charte qui lie les gestionnaires à Dynamo Coop.*

### 3/ Statistiques sur les coopérateurs et leur prise de parts (Marc Moura)

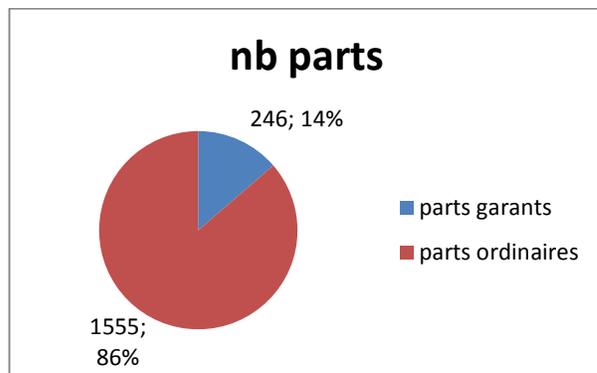
Près d'1/4 des coopérateurs sont des personnes morales.



90% des coopérateurs habitent la province de Liège et 77% habitent l'arrondissement Liège ville.



A la date de l'AG, 1801 parts sont détenues par 349 coopérateurs (soit 450.250€ de capital) dont 246 parts garants détenues par les fondateurs. Les modifications futures des statuts, si elles sont importantes nécessiteront l'accord de la majorité des coopérateurs, ainsi que l'accord de la majorité des garants.



Près de 2/3 des coopérateurs détiennent une part et 8 coopérateurs détiennent 46% des parts. Les pouvoirs de vote sont limités à 5% des parts présentes ou représentées à l'AG. Ce système permet d'empêcher que les gros coopérateurs prennent le pouvoir sur la coopérative. Ce système se situe entre un homme = une voix et un € = une voix.

Répartition des parts	nb coop.		poids théorique		poids limité à 5%	
1 part	221	63%	221	12%	221	12%
2 à 4 parts	86	25%	251	14%	251	14%
5 à 12 parts	21	6%	186	10%	186	10%
13 à 36 parts	13	4%	303	17%	303	17%
37 à 80 parts	5	1%	220	12%	220	12%
81 à 150 parts	2	1%	220	12%	180	10%
151 à 400 parts	1	0%	400	22%	90	5%
	<b>349</b>		<b>1801</b>			

#### 4/ Présentation des comptes et du plan financier mis à jour (Maxime Dechesne)

Les comptes de l'année 2015 sont particuliers à plusieurs titres et sont relativement peu intéressants. La société a été créée en cours d'année (juin 2015), le 1er bâtiment a été acquis en décembre et l'appel public à l'épargne a débuté en octobre 2015, mais s'est clôturé en février 2016. Les comptes 2015 correspondent à ce qui était prévu.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux administrateurs.**

Le plan financier a été adapté suite à plusieurs changements importants. En cours de développement du projet, il a été décidé que Dynamo Coop n'exploiterait pas lui-même ses infrastructures. Nous avons obtenu un financement public (VESTA) qui a permis d'engager le coordinateur au 01/01/2016. Les travaux ont pris un peu de retard.

De manière générale, les perspectives de bénéfices du nouveau plan financier sont moins bonnes que prévues, cependant les incertitudes sont nombreuses notamment sur le coût des travaux mais aussi sur les loyers (montant et timing). Il n'y a aucun péril puisque le cashflow (trésorerie) est bon. le résultat comptable est peu encourageant parce que ce résultat est plombé par les amortissements des bâtiments.

Nous proposons de faire le point sur les perspectives économiques/financières de Dynamo Coop lors de l'AG 2017, lorsqu'il y aura moins d'inconnues.

## 5/ Election conseil administration (Hugo Klinkenberg)

Le CA actuel a été élu par L'AG constitutive chez la notaire, il est naturellement composé des fondateurs. Les 7 administrateurs actuels : Hugo Klinkenberg, Alex Stevens, Max Deschene, Marc Moura, Gérard Fourré pour le CRC, Yannick Grégoire pour JO et Agnès Grayet pour SMart. Nous souhaitons par volonté démocratique que les membres du CA soient soumis à l'élection du CA aujourd'hui. Techniquement, c'est trop compliqué car cela aurait nécessité que l'AG approuve d'abord la démission de tous les administrateurs. Nous vous proposons de procéder à une validation symbolique de l'ensemble du CA.

**Le CA actuel est validé symboliquement à l'unanimité.**

Nous souhaitons ouvrir le CA aux nombreux nouveaux coopérateurs. Le CA propose que l'AG élise et vote pour 2 nouveaux administrateurs. Nous avons reçu 4 candidatures. Nous avons publiés ces candidatures sur notre site web, nous avons également distribués les candidatures sous format papier à chaque coopérateur lors de l'AG et les candidats se sont brièvement présentés oralement.

**Jean-François Jaspers et Pieter Capet ont recueillis le plus de vote et sont élus au CA de Dynamo Coop pour 3 ans.**

*Nous retenons du débat avec les coopérateurs :*

*a/ les modalités d'élection ou de vote sont fixées par le CA, le CA doit annoncer à l'avance les modalités d'élection, les modalités peuvent être débattues et remise en question par l'AG pour l'AG suivante,*

*b/ veiller à la parité de genre au sein du CA,*

*c/ les coopérateurs peuvent avoir du mal à décider qui élire au CA, sans identifier correctement les compétences nécessaires notamment. Eventuellement, le CA pourrait présélectionner les candidats et demander à l'AG d'approuver,*

*d/ il nous semble paradoxal de susciter l'implication des coopérateurs et ensuite de refuser 2 candidats au CA. Le CA a décidé suite à l'AG de rencontrer les 2 candidats non retenus afin d'imaginer avec eux comment ils peuvent s'impliquer au sein de Dynamo Coop en dehors du CA.*

## 6/ Appels à participation

Voici les différentes possibilités pour les coopérateurs de s'impliquer dans Dynamo Coop.

chantiers collectifs : probablement 1X/mois jusque fin d'année,

récolte matériaux : chassis double vitrage, radiateurs, isolant, bois de structure, cable électrique...

coopérateurs : le capital est ouvert en permanence. Des moyens supplémentaires permettent d'aller plus loin dans les travaux et d'augmenter les surfaces exploitables,

groupe charte : on va lancer prochainement ce groupe de travail,

Bénévoles : vous souhaitez vous impliquez plus mais vous ne savez pas comment, contactez-nous.